

DIGICOR

Digitalisation in Corrections
Recidivism Reduction

Traitement et formation des détenus à l'aide de la
RV
Description du scénario



Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable des utilisations qui pourraient être faites des informations qui y sont contenues.

DIGICOR Digitalisation in corrections towards reduced recidivism © 2020-2023 par le partenariat DIGICOR, financé par le projet Erasmus+ Numéro 2020-1-DE02-KA226-VET-008330 est sous licence [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)



Scénarios numériques DIGICOR

Reconnaissant la résistance marquée des services pénitentiaires européens à la modernisation technologique, les scénarios numériques cherchent à influencer directement les hauts fonctionnaires et les responsables de la gestion opérationnelle des établissements pénitentiaires en regroupant et en diffusant des pratiques innovantes et fondées sur des données probantes dans le domaine de la préparation numérique dans les prisons.

La sensibilisation de ces parties prenantes aux avantages de solutions numériques bien mises en œuvre dans le milieu carcéral, notamment en ce qui concerne la réinsertion des détenus, contribuera à renforcer l'ouverture des services pénitentiaires à la modernisation.

Scénarios à développer :

Communication avec les détenus

- Scénario 1 : Téléphonie
- Scénario 2 : appel vidéo et visite vidéo
- Scénario 3 : Sécuriser les courriels, les messages textuels et les lettres numériques

Éducation et apprentissage en ligne

- Scénario 4 : apprentissage en ligne et accès aux ressources en ligne

Solutions numériques en libre-service

- Scénario 5 : mise en œuvre de solutions numériques intégrées de libre-service

Formation et traitement à l'aide de la réalité virtuelle et augmentée

- Scénario 6 : Traitement et formation d'un détenu à l'aide de la RV
- Scénario 7 : Formation des agents à l'aide de la RV et de la RA

Vidéoconférence avec les tribunaux

- Scénario 8 : Mise en œuvre de systèmes de vidéoconférence dans les tribunaux

Télé médecine

- Scénario 9 : mise en œuvre de la télé médecine

Systèmes de gestion des délinquants et des dossiers

- Scénario 10 : Mise en œuvre de systèmes de gestion des délinquants et des dossiers

Surveillance électronique dans les prisons et les centres de probation

- Scénario 11 : Mise en œuvre d'un projet EM (RFID et GPS)
- Scénario 12 : Mise en œuvre d'un projet de SE (téléphone mobile)
- Scénario 13 : Mise en œuvre d'un système de surveillance des détenus dans un environnement correctionnel

Prisons intelligentes et transformation numérique dans les établissements pénitentiaires

- Scénario 14 : Mise en œuvre d'une "initiative de prison intelligente".

L'intelligence artificielle dans les services correctionnels

- Scénario 15 : Utilisation de l'IA et de la xAI dans les prisons et les centres de probation

Formulaire de scénario numérique DIGICOR

Scénario # : 6 Traitement et formation d'un détenu à l'aide de la RV
Problème(s) qu'il vise à résoudre :
La recherche a montré que l'accès au traitement et à la formation par le biais de la réalité virtuelle peut réduire la récidive et permettre au détenu d'obtenir de meilleurs résultats.
Description de la solution :
Le traitement et la formation à la RV dans les prisons peuvent être résolus de plusieurs manières : <ul style="list-style-type: none">• En classe, dans le cadre d'une solution éducative ou professionnelle.• Dans les salles de traitement, dans le cadre d'une solution thérapeutique.
Avantages attendus :
Pour l'organisation et le personnel : <ul style="list-style-type: none">• Permet au personnel éducatif et clinique d'avoir accès à des formations ou à des traitements susceptibles d'améliorer les résultats des détenus dans les domaines éducatif et clinique, ce qui ne serait pas possible autrement. Pour les détenus : <ul style="list-style-type: none">• Influence positivement les comportements des détenus et contribue de manière significative à la réinsertion sociale et à la réduction de la récidive.• Permet au détenu d'avoir accès à la formation et au traitement d'une manière qui ne serait pas possible autrement.• Permet de meilleurs résultats cliniques et éducatifs pour le détenu.
Preuve d'efficacité :
En Europe, plusieurs initiatives de recherche ont été développées pour explorer l'utilisation de la RV dans des contextes éducatifs et thérapeutiques en prison. Une

étude récente de Smith et al. (2022) fait état de la faisabilité et de l'efficacité initiale de la formation à l'entretien d'embauche en réalité virtuelle dans deux prisons. Les détenus ont jugé que la RV-JIT était très acceptable et utilisable et ont constaté des améliorations significatives des compétences en matière d'entretien, de la motivation pour l'entraînement à l'entretien, de l'anxiété liée à l'entretien et de l'augmentation du taux d'emploi au bout de six mois de suivi. Une autre utilisation de la réalité virtuelle en prison est rapportée en Nouvelle-Zélande. Elle vise à aider les détenus souffrant de dyslexie et d'autres difficultés d'apprentissage à améliorer leurs compétences de base en lecture, écriture et calcul (Prison Learning Alliance 2020, 8).

A titre d'exemple, il est important de se référer à certains projets financés par l'U.E. tels que le projet VR4DrugRehab, qui vise à développer et à tester un programme innovant de traitement de la toxicomanie utilisant la technologie avancée de la réalité virtuelle (RV) dans une population de jeunes délinquants sous surveillance de probation ; le projet ViRTI, qui vise à utiliser les technologies de la réalité virtuelle en créant des environnements virtuels, compensant la rareté des ressources (telles que les laboratoires de formation, les matériaux et les outils) dans les établissements pénitentiaires ; le projet VISION, qui vise à développer les compétences des détenus grâce à des programmes de formation professionnelle basés sur la RV ; ou le projet TRAIVR, qui vise à assurer la réadaptation par le biais d'un programme de formation à la RV destiné aux réfugiés en probation souffrant de problèmes de toxicomanie.

Les phases clés de la mise en œuvre :

Les phases de la mise en œuvre varient en fonction de l'ampleur du projet entrepris. La liste ci-dessous présente certaines des phases clés d'une mise en œuvre réussie.

- Des études de marché approfondies sont réalisées afin de garantir des solutions optimales.
- Il est envisagé de procéder à une validation du concept et/ou à une phase pilote afin de s'assurer que les exigences sont pleinement comprises et acceptées.
- Une fois les besoins définis, une procédure d'appel d'offres complète est lancée.
- Un exercice coûts-avantages est entrepris pour s'assurer que les coûts et les avantages sont compris et qu'un financement suffisant est en place.
- L'adhésion des cadres supérieurs, du personnel et des représentants du personnel est obtenue par le biais d'un engagement approfondi.
- Communication pour s'assurer que les avantages sont compris par la direction, le personnel et les détenus.
- Un exercice de gestion du changement est entrepris et des champions locaux du changement sont mis en place.
- Le projet est soigneusement planifié et géré du début à la fin.
- Des objectifs clairs et convenus sont définis afin que l'on comprenne ce que signifie la réussite.
- Des examens postérieurs au projet sont effectués.

Facteurs clés de succès :

Il est recommandé, avant d'entreprendre un projet de ce type, de comprendre ce qui contribue à la réussite du projet.

- Des objectifs de projet clairs et clairement articulés.
- Un plan de projet complet et détaillé.
- Définition précoce des critères de qualité des produits à livrer.
- Soutien actif de la haute direction avec une vision commune tout au long de la vie du projet.
- Un comité de projet pleinement représentatif est en place dès le début du projet.
- Une mise en œuvre du projet soigneusement planifiée.
- Exigences commerciales et techniques concises, cohérentes, complètes et non ambiguës.
- Des estimations de coûts et des calendriers de projets réalistes.
- Analyse des risques à un stade précoce et gestion continue des risques.
- Un plan de mise en œuvre de la gestion du changement des processus d'entreprise clairement défini.
- Résolution proactive des problèmes liés aux projets.
- Implication des parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet.
- Définition et exécution cohérente de la gestion de projet afin de minimiser les augmentations du champ d'application.
- Un gestionnaire de projet compétent, expérimenté dans l'application des meilleures pratiques de gestion de projet.
- Mise en œuvre d'une méthodologie formelle de développement de projet.
- Une ou plusieurs équipes de mise en œuvre expérimentées.

Principaux facteurs de risque :

Les principaux risques à noter sont les suivants :

- Pas de preuve de concept et/ou de phase pilote pour s'assurer que les exigences sont bien comprises et acceptées.
- Pas de compréhension claire des options disponibles sur le marché, ce qui peut conduire à un appel d'offres de mauvaise qualité.
- Aucun exercice de rentabilité n'est entrepris pour s'assurer que les coûts et les avantages sont compris et qu'un financement suffisant est en place.
- Manque d'adhésion de la part de l'encadrement supérieur, du personnel et des représentants du personnel.
- Pas de gestion du changement et/ou de champions locaux du changement.
- Absence de planification adéquate du projet.
- Un engagement insuffisant pour s'assurer que les avantages sont compris par la direction, le personnel et les détenus.
- Pas d'objectifs clairs et convenus pour le projet.

Juridictions dans lesquelles il a été mis en œuvre :
Certains pays ont mis en œuvre ou commencent à mettre en œuvre des solutions de RV pour les détenus dans leurs prisons. Au cours des dernières années, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et la Finlande ont tous mis en œuvre des solutions de RV.
Règlements spécifiques à prendre en compte
Celles-ci varient d'une juridiction à l'autre et il est donc recommandé d'examiner les réglementations spécifiques à votre juridiction dans le cadre de la phase de planification préalable au projet.
Période de mise en œuvre estimée :
Cela variera en fonction de l'étendue et de la complexité du projet entrepris. Il est recommandé d'élaborer un plan de projet détaillé et d'en convenir avec le prestataire de services sélectionné.
Coût estimé
Cela variera en fonction de la solution choisie. Il est recommandé de procéder à des études de marché détaillées avant le début de l'appel d'offres afin de comprendre les solutions potentielles qui répondent le mieux aux exigences de la juridiction. La procédure d'appel d'offres elle-même permettra également de garantir l'obtention de la solution la plus économique et la plus avantageuse.
Ressources utiles :
http://www.vr4drugrehab.org/ https://prisonsystems.eu/projects/virti/ https://prisonsystems.eu/projects/vision/ https://prisonsystems.eu/projects/traivr/
Principaux fournisseurs :
Il existe plusieurs fournisseurs sur le marché. La liste suivante donne des exemples de certains fournisseurs de projets/services. Il est recommandé aux administrations de procéder à des études de marché détaillées avant le lancement du projet afin de mieux connaître les fournisseurs du marché dans leur région. <ul style="list-style-type: none">• Vainu• Nsen VR• GTL (ViaPath)• Systèmes pénitentiaires innovants



Digitalisation in corrections towards reduced recidivism